

**PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**DU LUNDI 8 MARS 2010**

L'an deux mille dix, le lundi huit mars à 20 heures 30, le conseil municipal de la ville de ST ANDRE DE CORCY, convoqué le 01 mars 2010 s'est réuni publiquement au lieu habituel de ses séances à la mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre BARON, Maire.

**ETAIENT PRESENTS** : BORRELLY Jean-Paul, BORROD Simone, BROUXEL Marc, COMBE Virginie, COSSU François, DELANGE Philippe, DUMAS Christine, FRILLICI Pierre, GIRARD Jean-Marie, GUIGNARD Claudy, JULIAT Bernard, LACROIX Monique, LEFEVER Claude, LHUILLIER Bernard, LIVENNAIS Michel, MATHIEU Fabrice, MICHEL Joël, OZIL Joël, PETIT Vincent, TOMATIS Christine, TRIBOLET Joëlle

**ETAIENT ABSENTS** : M DALESSANDRI Cédric

**POUVOIRS** : de M DALESSANDRI Cédric à M BROUXEL Marc

**SECRETAIRE** : M BROUXEL

Monsieur le Maire ouvre la séance et demande à l'assemblée si elle a des observations à formuler sur le compte rendu de la séance du 1<sup>er</sup> Février 2010. Comme il n'y a pas d'observation, le compte rendu du 1<sup>er</sup> Février 2010 est accepté. Monsieur le Maire rappelle l'ordre du jour et demande au conseil municipal de bien vouloir rajouter le point concernant la création d'un budget annexe pour le projet de panneaux photovoltaïques sur le bâtiment des services techniques qui doit être construit dans la Zone Industrielle. L'ordre du jour est accepté.

**PARTICIPATION RACCORDEMENT A L'EGOUT (COMPLEMENT)**

La précédente résolution avait été reprise à la demande de la DDE car il manquait des articles. Elle a été reprise conformément au modèle fourni mais il nous est demandé de détailler par type de construction. Il est donc proposé au conseil de corriger la résolution de la façon suivante « pour toute opération qui nécessite un raccordement à l'égout ». A l'unanimité le conseil accepte cette modification.

**APPROBATION DU PLAN DE MISE EN ACCESSIBILITE DES VOIRIES ET DES ESPACES PUBLICS**

Monsieur le Maire rappelle qu'une étude a été confiée au cabinet Arpège pour réaliser une étude sur l'accessibilité des voiries et des espaces publics aux personnes handicapées. Monsieur LIVENNAIS présente les principaux résultats de cette étude et notamment les travaux qui devront être réalisés dès cette année. Il précise que le coût prévisionnel global des travaux à réaliser d'ici 2015 est de 105 000 € HT ; la part à réaliser en 2010 étant de 29 000 € HT. Monsieur LIVENNAIS rappelle que ces travaux doivent permettre l'accès des voiries et des espaces publics aux personnes handicapées et ne concernent pas les cas particuliers de tel ou tel résident de Saint André de Corcy. Des espaces seront réservés aux personnes handicapées en différents points du village pour permettre leur dépose en véhicule. Monsieur le Maire demande au conseil municipal d'approuver ce plan de mise en accessibilité et de voter la tranche de travaux 2010. Cette résolution est acceptée à l'unanimité.

## **CREATION D'UN BUDGET ANNEXE (PROJET DE PANNEAUX PHOTO-VOLTAIQUES)**

Il est prévu d'installer 530 m<sup>2</sup> de panneaux photovoltaïques intégrés à la toiture du nouveau bâtiment à construire pour héberger les services techniques municipaux dans la zone industrielle. Il est prévu de revendre la totalité de l'énergie produite. La commune va donc devoir établir des factures et gérer des comptes de TVA. Pour ce faire, il est nécessaire de créer un budget annexe. Monsieur le Maire propose au conseil d'approuver la création de ce budget annexe. Cette résolution est acceptée à l'unanimité.

## **QUESTIONS DIVERSES**

### **Recrutement d'un policier municipal**

Suite à la demande de mutation de M GIROD, une commission d'élus a été réunie pour recruter un nouveau policier municipal. M BORELLY indique que dix personnes ont été pré-sélectionnées sur les vingt ayant postulé. Ces dix personnes ont été auditionnées par la commission et la candidature de Mme RICHARD a été retenue. Mme RICHARD prendra son poste le 23 Mai après une semaine de travail en binôme avec Mr GIROD qui prolongera sa mission jusqu'à cette date.

### **Point sur les projets d'urbanisme**

M PETIT présente les différents dossiers en cours et indique leur état d'avancement :

- projet centre du village : un aménageur privé doit prendre contact avec les différents propriétaires et leur faire une proposition d'acquisition. Le projet comprend une résidence service pour personnes âgées (50 places), une maison médicale, des logements et des commerces.
- Dynacité : une réunion est prévue le 25 mars pour travailler avec Dynacité sur ce projet de 55 logements et préciser l'articulation des aides qui seront proposées aux 50% d'accédants à la propriété.
- Bâtiment « PMU » : un projet de construction est en cours de préparation en remplacement du bâtiment existant très vétuste. Des réflexions sont à mener quant à l'accès et à la sortie du parking sur la RD1083.
- Parcelle Mr et Mme Ferrand : un projet de logements existe sur cette parcelle.
- Projet équestre : Mr PETIT donnera plus d'informations sur ce projet lors d'un prochain conseil municipal.

M PETIT indique qu'une consultation est lancée pour rechercher un cabinet pour assister la municipalité dans la conception de son PLU. M le Maire invite d'ores et déjà chacun à réfléchir sur l'avenir du village.

### **TOUR DE TABLE**

M. LEFEVER indique qu'un cahier des charges est en cours de préparation pour la réfection des terrains de tennis. Différentes subventions seront sollicitées pour la réalisation de ces travaux.

Mme LACROIX tient à féliciter le travail important des employées municipales qui ont permis la ré-ouverture de l'école primaire suite au vandalisme.

Mme TRIBOLET indique que le conseil municipal des jeunes sera mis en place le samedi 13 mars à 10h30 (mise en place des commissions). Il se tiendra ensuite tous les trimestres à 20h avant le conseil municipal, en présence des élus.

M. MATHIEU regrette la polémique sur le blog de l'union corcytoiyenne suite au vandalisme de l'école. M. BORELLY indique qu'il a pris contact avec le président de cette association pour lui demander de calmer les esprits.

M. BARON annonce que la municipalité a transmis les devis de réparation suite au vandalisme de l'école. Le montant de ces devis s'élève à 40 000 euros pour l'école primaire. M. BARON indique que les 3 adolescents suspectés d'avoir commis ces actes ont été mis en examen ce jour.

M. BARON indique qu'une classe de collégiens hollandais est à Saint André de Corcy cette semaine, hébergée chez l'habitant dans le cadre d'un échange avec des collégiens de 3<sup>ème</sup> du collège de la Dombes.

M. LIVENAIIS précise que les parkings de la gare ont été réceptionnés ce jour.

Mme TOMATIS demande où se termine la zone 30 sur la route de Neuville (côté Neuville). Il manque un panneau de fin de limitation de vitesse.

M. JULIAT annonce que la consultation des entreprises pour les travaux de rénovation de l'église sera terminée le 19 mars. La commission d'ouverture des plis se réunira le 24 mars à 17 heures.

M. JULIAT indique également que dans le cadre de TIG, des travaux de nettoyage et de peinture ont été effectués à la salle Favrot et dans le local des boules de Fravrot.

M. OZIL propose de faire une réunion pour engager la réflexion du PLU. M. BARON approuve cette proposition en rappelant que chacun devra réfléchir aux pistes de développement futur de notre village.

M. BORELLY rappelle que le journal municipal a été distribué. Un grand merci aux personnes ayant contribué à sa conception et plus particulièrement à Josette JULIAT.

Séance levée à 22 H

Le secrétaire de séance,

Le Maire,